

LA-CNRS-259 *Personnalisation et Changements Sociaux*

10

L'ENTRAIDE ET LA COOPÉRATION AU VILLAGE



Gaston Lanneau

In COMMUNAUTÉS DU SUD

(Contribution à l'anthropologie des collectivités rurales occitanes), Tome II.

Sous la Direction de Daniel Fabre et Jacques Lacroix Avec la collaboration de
 André Armengaud, Georges Calvet, Jacques Constans, Max Daumas, Marce Drulhe, Daniel
 Fabre, Georges Fournier, Jean Guilhaine, Wanda Holohan, Jacques Lacroix, Robert Lafont, Gas-
 ton Lanneau, Emmanuel Le-Roy Ladurie, Charles Parain, Jean-Claude Quilici, Lucienne A. Rou-
 bin, Michel Vovelle.
 10-18, Collection « *Série 7* » dirigée par Robert Jaulin, U.G.E. 1975, p. 435-499

MOTS-CLÉS.

Agriculture	Emprunt	Interstructuration
Associationnisme	Entraide	Mode de vie
Coopération agricole	Individualisme	Rationalité économique
CETA	Fonction de coopération	Tradition
C.U.M.A	Instrument de travail	Valeurs, idéologie

RÉSUMÉ

Les structures coopératives reflètent fidèlement les structures socio-économiques dans lesquelles elles baignent. Dans un système semi-autarcique, les pratiques coopératives restent indifférenciées ; dans un système capitaliste fortement structuré les formes de coopération se précisent jusque dans le détail pour répondre correctement aux exigences spécifiques des situations. Cependant cet isomorphisme ne permet pas de conclure à un déterminisme unilatéral. Si l'ensemble des pratiques constitue des réponses à des situations, ces réponses ont pour fonction la transformation de ces situations vécues comme insatisfaisantes et conflictuelles. Sur la base de ces pratiques souvent contradictoires, s'élabore l'attitude coopérative qui les réorganise, les intègre, leur donne de nouvelles significations et de nouvelles formes. Nous sommes alors en présence d'un processus d'interstructuration des individus et des institutions.

L'ENTRAIDE ET LA COOPÉRATION AU VILLAGE

Gaston Lanneau

Les relations interpersonnelles à l'intérieur des communautés rurales et plus généralement à l'intérieur de tout groupe social ne peuvent être comprises et expliquées que par référence à l'ensemble des éléments caractérisant ces communautés ou ces groupes. Le système relationnel ne prend un sens que s'il est considéré dans son interaction avec les autres systèmes de la totalité à laquelle il appartient. Ainsi, les manifestations sociales du village doivent être interprétées à partir du système économique, agraire, technique et culturel, c'est-à-dire à partir d'une totalité qui les investit d'une fonction et qui leur donne une signification. Si nous nous fondons sur le postulat de la cohérence interne cela ne signifie nullement que nous nous refusons à prendre en considération ce qui pourrait apparaître comme la manifestation de contradictions au sein du système. L'existence d'une contradiction peut être interprétée elle-même comme une réponse nécessaire de ce système à des stimulations issues de l'ensemble auquel il appartient. Par exemple, un ensemble contradictoire de pratiques coopératives et individualistes devient cohérent et adapté à la situation si l'on prend en considération des incitations économiques, techniques et socioculturelles qui agissent sur les agriculteurs. Et c'est d'ailleurs la contradiction qui permettra l'évolution du système par l'interstructuration des éléments qui en sont porteurs.

I. POURQUOI ET COMMENT DEVIENT-ON COOPÉRATEUR ?

Dans l'agriculture de type semi-autarcique, les relations interpersonnelles s'organisaient essentiellement autour du travail. Lors de la période active de l'année, la vie était avant tout intra-familiale ; la famille, unité de travail, devait répondre à la plupart des exigences de l'exploitation et ne sollicitait l'aide extérieure qu'en cas d'urgence ou de travaux particulièrement importants. Lors de la morte-saison, le travail servait de prétexte pour multiplier les rapports sociaux dont les paysans avaient été sevrés pendant la période active.

Si en milieu paysan les relations interpersonnelles présentent deux caractères distincts, celui de la nécessité engendrée par les exigences du travail et celui du divertissement, il semble bien que par-delà les deux objectifs manifestes de l'entraide, rompre l'isolement et faciliter le travail, la socialisation des individus soit sa fonction essentielle¹.

¹ « Autrefois et encore aujourd'hui dans de nombreux endroits, l'entraide a un caractère plus social qu'économique » P. Boisseau, *Les Agriculteurs et l'entraide*, Paris, 1968, Livre Clé, p. 44.

Première phase informelle et "spontanée" de la coopération, l'entraide, qui ne s'embarrasse d'aucune forme juridique, fait partie intégrante du mode de vie paysanne dans lequel les différentes composantes psychologiques, relationnelles, sociologiques, économiques et culturelles sont étroitement interdépendantes parce que focalisées sur l'exploitation familiale. L'entraide se manifeste ici comme une réponse surdéterminée par l'ensemble des éléments de la situation. En d'autres termes, elle constitue, dans une totalité structurée, un élément indispensable qui ne peut disparaître sans altérer et transformer profondément cette structure, ou ne disparaît que lorsque cette structure est elle-même altérée ou transformée. En renonçant à l'entraide, le paysan se met en marge de son environnement social, s'exclut du groupe ; en s'engageant dans l'économie de marché, en privilégiant la rationalité économique, en transformant son mode de vie, l'entraide perd sa signification et d'autres formes de relations, dépendant du nouveau type de rationalité doivent se substituer à elles.

Effectivement, on constate que c'est essentiellement au cours des périodes où l'équilibre des structures économiques est menacé ou détruit que le système de relations fondées sur le travail est lui-même affecté et que de nouvelles formes de relations apparaissent, progressent et se généralisent.

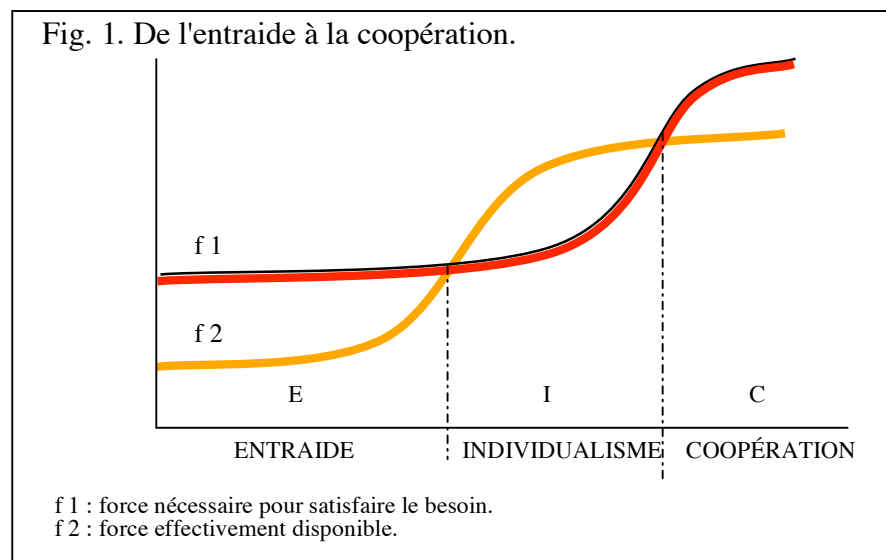
C'est quand il perd le contrôle de ses productions, que des spéculateurs le menacent dans ses conditions mêmes d'existence, que l'agriculteur perçoit la nécessité des coopératives de commercialisation : l'urgence de la situation déclenche un mouvement de cohésion pour mieux résister aux pressions extérieures. Ce mouvement de cohésion est d'autant plus puissant que la menace s'adresse indistinctement à l'ensemble des agriculteurs. C'est quand il veut accroître sa productivité, profiter des avantages de la mécanisation tout en limitant ses investissements, qu'il envisage l'adhésion à un groupement d'utilisation du matériel. Mais, à la différence de la situation précédente, si l'ensemble des agriculteurs est soumis aux exigences de rentabilité, la menace ne vient plus uniquement de l'extérieur, elle est beaucoup plus diffuse, elle est également endogène et dans ce type d'agriculture compétitive, la sélection va s'effectuer impitoyablement. Ceux qui ne font pas un effort constant de mise à jour technique sont condamnés d'abord à la médiocrité et, à plus ou moins brève échéance, à la disparition ; c'est encore pour se défendre contre d'éventuels concurrents que l'agriculteur adhère à des groupements de vulgarisation ou de recherche. Ainsi, le péril vient également des autres membres du groupe et, paradoxalement ce n'est qu'avec une alliance avec les autres que ce péril peut être évité. Dans un tel système économique, la coopération trouve son origine dans un calcul strictement individualiste. Paradoxe identique à celui que Mendras et Jollivet mettent à jour dans les groupes d'interconnaissance : « *Paradoxalement, l'individualisme est la condition de fonctionnement de la communauté*² ».

² M. Jollivet et H. Mendras, *Les Collectivités rurales françaises*, Paris, Armand Colin, 1971, t. I, p. 190.

En définitive, la coopération peut être considérée comme une réponse à une menace issue de la société ; elle se traduit par un renforcement de la cohésion de l'ensemble des agriculteurs lorsque le danger vient de l'extérieur, par un éclatement de cette cohésion lorsque cette menace est exogène et endogène. Alors que l'entraide est un mouvement de défense contre des éléments impersonnels comme l'isolement ou les agents atmosphériques qu'il faut prendre de vitesse en s'alliant à ses semblables.

Il semble donc que l'entraide et certaines formes institutionnalisées de coopération diffèrent radicalement. **Dans l'entraide prédominerait la fonction de socialisation, dans la coopération, la fonction économique qui ne peut être satisfaite que par le moyen des relations sociales, autrui devenant un instrument pour parvenir à des objectifs personnels.**

Il est cependant vain, parce que contraire à toute logique de comparer deux éléments appartenant à des structures différentes qui obéissent à des types de rationalité différents. Essayons de poser le problème en d'autres termes, plus généraux, dans lesquels on pourrait fondre les deux structures et faire apparaître des similitudes plutôt que des différences. Ce qu'il faut prendre en considération pour comprendre l'associationnisme, ce n'est ni la nature ni l'état de ceux qui s'associent ; ce n'est pas la référence à l'essence qui peut être explicative mais l'analyse et la mise en relation des forces en présence.



Dans les deux situations, entraide et coopération, le recours à autrui a pour fonction de dissoudre une tension éprouvée par l'agriculteur. Cette tension se manifeste lorsque certains besoins (dont nous ne discuterons pas l'origine sociale) ne

peuvent être satisfaits par des moyens habituels et individuels. Elle est l'expression de la différence de potentiel entre deux forces : f_1 , force nécessaire pour satisfaire les besoins éprouvés, f_2 , force dont dispose effectivement l'individu. L'agriculteur fait appel à ses semblables lorsque f_1 est supérieur à f_2 .

C'est effectivement ce que l'on constate lors de la phase de motorisation de l'agriculture en France³. Avant l'introduction du tracteur, malgré la limitation des besoins, les possibilités familiales sont périodiquement insuffisantes et l'entraide se manifeste. Dans les premiers temps de la motorisation, l'exploitant a à sa disposition une puissance de travail supérieure à celle qui lui est strictement nécessaire.

L'agriculteur passe de l'ère de la nécessité à celle de l'abondance, du strict ajustement des besoins aux possibilités, à une croissance considérable de ses possibilités. C'est une période de succès, d'euphorie qui donne au paysan une confiance et un sentiment de puissance inconnus jusqu'alors. Les besoins n'ont pas encore été modifiés, l'entraide purement technique ne se justifie plus. Cependant, cet accroissement de puissance va engendrer de nouveaux besoins "obligations"⁴ et le décalage s'accroît entre f_1 et f_2 , au profit de f_1 , ce qui va justifier la mise en place de nouveaux types de conduites coopératives.

L'agriculteur a recours à autrui lorsque la tension engendrée par le décalage entre la force nécessaire à la satisfaction de ses besoins et celle dont il dispose atteint un certain seuil.

En première approximation, nous dirons que ce seuil est fonction de la personnalité (notamment des modèles idéologiques intégrés par l'individu) et de l'environnement social (structures psychosociologiques et structures coopératives proposées par la société).

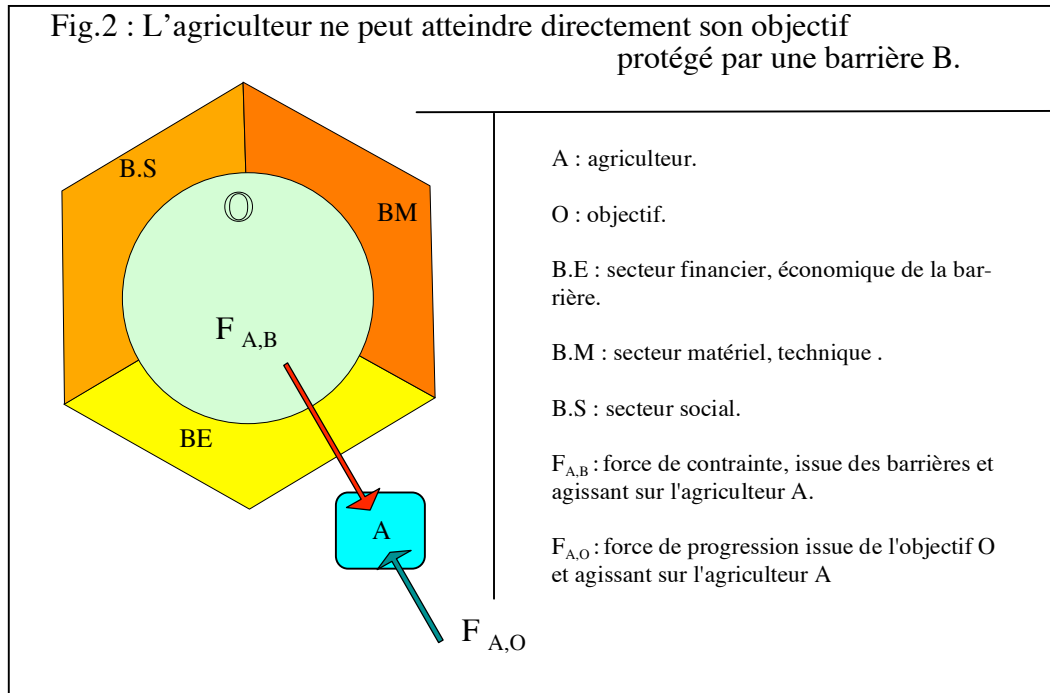
Examinons en utilisant pour cela la théorie du « champ psychologique » de Lewin⁵ ce qui se passe lorsque les forces individuellement disponibles ne permettent pas de satisfaire les aspirations.

Dans ce champ psychologique (figure 2), deux forces antagonistes sont en présence : une force de progression qui trouve sa source dans le besoin à satisfaire (l'objectif) et une force de contrainte représentant le coût global de l'opération pour l'agriculteur et plus précisément l'investissement économique, technique, culturel, social et psychologique. Tout se passe comme si l'objectif était protégé par une barrière de nature économique, technique, culturelle, sociale et psychologique ; en schématisant, nous dirons que pour l'atteindre, il faut des moyens techniques nécessitant un investissement financier et pour certains, l'aide de ses semblables.

³ G. Lanneau, l'adoption du tracteur dans une zone de polyculture, *Revue Française de sociologie*, Juillet-Septembre 1967, p. 325-347.

⁴ P. H. Chombard de Lauwe, *Pour une sociologie des aspirations*, Paris, Denoël, 1969.

⁵ K. Lewin, in Carmichael, *Manuel de psychologie de l'enfant*, Paris, P.U.F., 1952, t.III, p. 1254-1337. *Psychologie dynamique, les relations humaines*, Paris, P.U.F., 1967.



À l'aide de cette théorie, analysons les divers types de conduites observées au cours de la phase de motorisation de l'agriculture.

- Chez les agriculteurs aisés, pouvant investir, la force de contrainte est relativement peu importante et la barrière peut être franchie en son point le plus faible, le secteur financier.

- Les agriculteurs qui n'ont pas assez de moyens financiers pour s'équiper transforment leur système économique en introduisant de nouvelles cultures, par exemple le maïs hybride⁶. Nous sommes ici en présence d'une conduite de détour, le cheminement s'effectuant jusqu'à l'objectif en franchissant des zones intermédiaires qui constituent autant de moyens ou d'objectifs immédiats ou à moyen terme (figure 3).

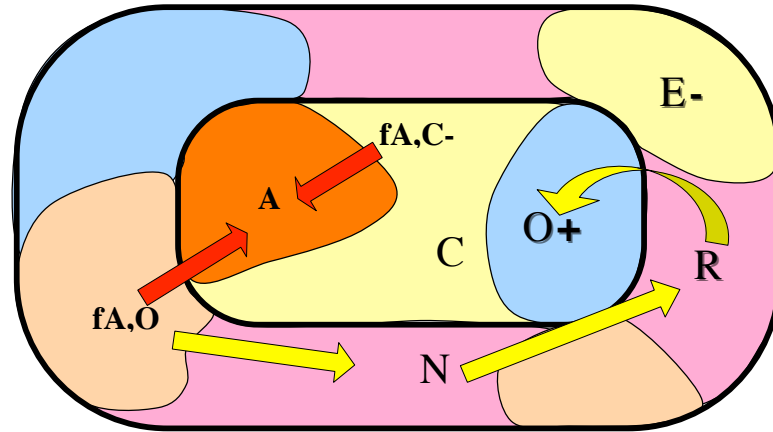
- Certains agriculteurs marginaux tout aussi désireux d'acquérir des instruments facilitant leur travail, que le prestige qui leur est attaché, vendent leurs vaches ou s'endettent pour s'équiper.

- Certains, enfin, empruntent la voie de la coopération et s'équipent en C.U.M.A.

Pour cet agriculteur, les régions E (emprunt) et C (coopération) sont dotées de valences négatives. Il fait le détour par la région N (cultures nouvelles) qui, par l'intermédiaire de la zone R (augmentation du revenu), permet d'accéder à l'objectif.

⁶ « On ne peut pas dire que l'introduction de l'hybride est la cause de l'achat du tracteur, mais chronologiquement, l'une est très fréquemment suivie de l'autre : ce qui se justifie techniquement et s'explique financièrement si l'augmentation des ventes du maïs hybride a permis de payer le tracteur. » H. Mendras, *La fin des paysans*, Paris, S.E.D.E.I.S., 1967, p. 139.

Fig.3 Un exemple de cheminement.



Pour cet agriculteur, les régions E (emprunt) et C (coopération) sont dotées de valences négatives.

Il fait un détour par la région N (cultures nouvelles) qui par l'intermédiaire de la zone R

Essayons de comprendre les conduites des agriculteurs pour lesquels la seule façon de parvenir à l'objectif est la voie coopérative parce qu'ils ne peuvent pas bénéficier d'un emprunt suffisamment important, ou que par principe ils sont opposés à l'emprunt (force induite dirait Lewin) ou encore parce que leur formation et leurs connaissances ne leur permettent pas d'envisager une conduite de détour. Dans la plupart des cas et ne serait-ce que pour un certain temps, ces agriculteurs affrontent un conflit. La plupart des entretiens que nous avons eus avec les agriculteurs, individuellement ou en groupe, nous permettent de le formuler ainsi :

- préserver leur statut d'exploitant autonome, de propriétaire responsable, n'ayant de compte à rendre à personne, ne pas porter atteinte à leur pouvoir de décision ;
- satisfaire leurs besoins croissant en s'associant à d'autres agriculteurs.

Ce conflit est résolu de différentes façons, et nous n'examinerons pas ici, systématiquement tous les facteurs qui peuvent intervenir pour déterminer le mode de résolution.

1° Fuite hors du champ conflictuel. C'est l'abandon de la profession. Si la mutation professionnelle conduit, dans la plupart des cas, à une perte d'autonomie, celle-ci est plus facilement acceptée qu'elle s'accompagne d'une mutation géographique, d'une rupture avec la communauté villageoise et son mode de vie et de valeurs, et qu'elle est auréolée d'un certain prestige aux yeux du mutant et du milieu avec lequel il rompt (attrait d'un salaire fixe, attrait de la ville).

2° Réduction de l'une des deux forces en présence. C'est la conduite de celui, qui, effrayé par le coût global (aussi bien financier que psychologique) de la satisfaction des besoins « imposés » par la nouvelle société, renoncera et rationalisera son refus en sur-valorisant le genre d'existence conforme à la tradition. C'est essentiellement dans les catégories des petits et moyens agriculteurs âgés et sans successeur que l'on trouve cette réponse.

3° Recours au compromis par une redéfinition d'une des forces. Si l'adhésion à un groupe, à une coopérative, est perçue comme une perte d'autonomie, c'est le contenu même de la notion d'autonomie qui sera transformé. L'agriculteur acceptera d'autant plus facilement la coopérative qu'on la lui représentera comme un instrument de libération permettant l'accès à de nouvelles possibilités. Avant l'adhésion, l'autonomie est définie en fonction de critères essentiellement affectifs ; après l'adhésion, ce sont des critères techniques et économiques qui prévalent (les critères affectifs pourront être réintroduits par la suite si l'agriculteur est satisfait du fonctionnement du groupe et du climat qui s'en dégage). Nous sommes ici en présence d'un cas de réduction de la dissonance cognitive⁷.

Le compromis est également obtenu par une disjonction des rôles dans le temps et dans l'espace. Le paysan a fait place à l'exploitant agricole et pour certains à l'entrepreneur, ce qui implique une distinction aussi bien économique que sociale, juridique et psychologique de différents rôles auparavant étroitement unis. Ce compartimentage permet tantôt de s'y référer sans s'y engager personnellement, et dans tous les cas de distancier rôles et personnalité. Dans le cas qui nous intéresse, l'agriculteur acceptera d'autant plus facilement une restriction de son autonomie dans un secteur d'activité qu'elle entraînera une puissance économique accrue permettant une libération dans d'autres rôles.

4° Hésitation autour d'un point d'équilibre : satisfaire au mieux les besoins tout en perdant le moins d'autonomie possible, maximiser les gains, minimiser les coûts, recherche d'un optimum dans des circonstances déterminées. Si telle est effectivement la stratégie de l'agriculteur on peut dire que tout niveau de coopération auquel il accède, réalise un état d'équilibre quasi stationnaire : par exemple, celui qui, membre d'une C.U.M.A. (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) ne rejette pas le projet d'adhérer à des formes plus élaborées de coopération comme le G.A.E.C. (Groupement agricole d'exploitation en commun) par exemple

⁷ La dissonance cognitive résulte du désaccord logique du système d'opinion d'un individu avec une information nouvelle. Si cette information ne peut être filtrée au niveau de la perception ou de la mémoire, si son rejet n'est plus possible et si le système d'opinions est suffisamment structuré pour éviter une remise en cause radicale, ce système va évoluer de la manière la plus économique pour intégrer l'information perturbatrice. (Festinger, 1960).

mais n'entreprend rien pour hâter cette adhésion. C'est ainsi qu'en 1968, dans un échantillon de 80 agriculteurs du Gers, si 41% étaient membres d'une C.U.M.A., 37 % envisageaient la possibilité d'élargir les formes de coopération et d'entrer en G.A.E.C. ; plus récemment en 1971, sur un échantillon de 557 exploitants, 38% étaient membres d'une C.U.M.A. et 45% se déclaraient favorables aux G.A.E.C. alors que dans ce même échantillon, moins de 1% fonctionnaient en G.A.E.C.⁸.

Desroche H. et Zvi Gat⁹ ont fort bien réussi à faire expliciter ce conflit et cette hésitation dans les entretiens qu'ils ont eus avec des membres de mochavim israéliens ; conflit entre deux aspirations, individuel-collectif, apparemment contradictoires pour un observateur alors que ces entretiens permettent bien d'en déceler la complémentarité. Les auteurs utilisent d'ailleurs à plusieurs reprises les termes de "balancier" et d' "oscillations" pour traduire cette hésitation autour d'un point d'équilibre : *"Dans le village chitoufique enfin, le balancier, après avoir tenté des deux points extrêmes de son oscillation semble se fixer dans une position médiane. On garde la ferme collective parce qu'on la juge plus libératrice, plus efficace, en quoi elle se rapproche du kibboutz. Mais on garde aussi le home familial : ce qui rapprocherait du mochav. D'où la tendance à nommer ce village tantôt un mochav collectif, tantôt un kibboutz familial"*. Ici, la langue traduit parfaitement par ces amalgames à la fois l'hésitation et l'équilibre obtenu.

Mais quelles est la source de ce conflit ?

Notion d'abord une évidence. Dans l'agriculture de type autarcique et à un moindre degré en semi-autarcie, les probabilités de conflit sont pratiquement nulles puisque tout est réglé par la tradition et que les systèmes économique, social et culturel constituent une structure d'une remarquable unité. Comme l'écrit D. Faucher, *"le système est clos, l'intelligence paysanne est close, tout y devient tradition, c'est-à-dire routine"*¹⁰.

La tradition a pour effet la mise en place des schèmes perceptifs et cognitifs ayant pour fonction essentielle son propre renforcement ; et c'est à ce moment-là que l'intelligence est close, que les réponses sont toutes prêtes, préfabriquées et que dans la plupart des cas, à toute situation correspond un comportement individuel ou social déterminé et un seul. La référence à la tradition évite les frais d'une hésitation, d'un choix, d'un conflit.

Nous référant à Lewin, nous avons utilisé le terme conflit dans le sens de deux forces de direction opposée et d'intensité approximativement identiques. Nous avons identifié ces deux forces : désir d'autonomie et besoins nouveaux à satis-

⁸ G. Lanneau, A. Baubion-Broye, J.-M. Cassagne, *Société villageoise et coopération agricole*, Archives internationales de sociologie de la coopération, Juillet-Décembre, 1969, n° 26. G. Lanneau, enquête en voie de dépouillement.

⁹ H. Desroches et Zvi Gat, *Opération Mochav*, Paris, Cujas, 1973.

¹⁰ D. Faucher, « Routine et innovation paysanne » in *La Vie rurale vue par un géographe*, Toulouse, Institut de géographie de la faculté des lettres, 1962, p. 117.

faire. Ces besoins, absolument étrangers à l'ancien mode d'existence ne peuvent plus être satisfaits par les réponses toutes prêtes de la tradition, et dès ce moment la pensée paysanne devient conflictuelle. Le désir d'autonomie est un élément important de l'idéologie paysanne même si, comme le note Mendras H., "*les structures techniques et sociales traditionnelles ne laissaient guère (au paysan) de choix à faire*¹¹". Or, si la plupart des valeurs de cette société sont en régression, c'est encore cette conception de la liberté qui demeure la plus vivace et c'est à elle que se réfèrent les agriculteurs réfractaires aux formes institutionnalisées de coopération.

Le conflit exprime et reflète en définitive la contradiction des exigences de deux systèmes de références : le système semi-autarcique qui a façonné les structures agraire, sociologique, culturelle et psychologique – le système capitaliste dont l'agriculteur reçoit stimulations et sollicitations.

Si le conflit n'existe pas ou n'existe plus chez celui qui est resté ou est revenu au système semi-autarcique, il est également résolu chez celui qui s'engage entièrement dans la voie capitaliste ; et s'il adhère entièrement à une coopérative, elle ne sera pour lui qu'un instrument, fournisseur ou acheteur, au même titre qu'un quelconque commerçant. Par contre, le conflit sera parfois douloureusement vécu par ceux qui, façonnés par la tradition et se référant à certains de ses aspects, ne seront pas insensibles aux stimulations du monde moderne ; dans ce cas, les conduites coopératives, lorsqu'elles se manifesteront, traduiront le conflit vécu par l'agriculteur.

Nous voyons que des réponses apparemment identiques aux yeux d'un observateur, recours à la coopération, peuvent avoir des significations très différentes. Ce sont ces significations qu'il s'agit maintenant de préciser en analysant les stratégies dans lesquelles elles s'insèrent.

II. SIGNIFICATIONS ET IMPLICATIONS DE L'ADHÉSION.

Dans une étude antérieure (1969), nous avons dégagé trois types de signification de la coopération à partir des pratiques coopératives. Si pour caractériser ces pratiques coopératives, nous nous référons au critère adhésion à différentes formes de coopération, nous ne décelons aucune différence significative entre agriculteurs mettant en valeur des exploitations de surfaces différentes. En d'autres termes, le facteur importance de l'exploitation ne rend pas compte de la pratique coopérative puisque parmi les adhérents on retrouve toutes les catégories d'exploitants. Par contre, ce même facteur se révèle déterminant en ce qui concerne l'attitude coopérative. Les agriculteurs exploitant de petites et grandes surfaces s'engagent beaucoup moins nettement que ceux qui vivent sur des exploitations de moyenne superficie.

¹¹ H. Mendras, *La fin des paysans*, op. cit., p. 294.

- 1- *Trois significations de la coopération dans les C.U.M.A.*

Les petits exploitants coopèrent par nécessité ; si le système capitaliste limite leurs possibilités actuelles, ils réduisent considérablement leur horizon temporel. Se sentant irrémédiablement condamnés par le progrès, ils vivent au jour le jour ; conditionnés à l'échec économiquement et socialement, ils en viennent à juger utopique et hors de leur portée, le projet coopératif. La coopération n'a pour eux qu'une fonction économique strictement limitée au présent.

Les plus favorisés profitent des avantages offerts par la coopérative lorsque les circonstances économiques et sociales sont favorables. La coopérative est un instrument qui permet d'atteindre à moindre frais les objectifs individuels précis. Ce sont ces agriculteurs, par exemple, qui, de 1945 à 1950 créent des C.U.M.A. fictives pour motoriser et équiper leurs exploitations ; en cette période de pénurie, priorités et avantages financiers étaient accordés aux groupements d'agriculteurs. La rationalité économique est le fondement de leur stratégie : le secteur coopératif et le secteur privé doivent être concurrentiels pour les avantager et, selon les circonstances ils s'adressent à l'un ou à l'autre. Pour certains, il semble même, que le secteur coopératif ait pour fonction essentielle la stimulation, la réactivation de la concurrence au sein même du secteur privé. Cependant, les conduites et les attitudes de ces agriculteurs ne sont pas aussi monolithiques qu'ils l'affirment et à côté de ce réductionnisme affiché, on perçoit des signes révélateurs d'inquiétudes. Ces agriculteurs favorisés adhèrent souvent à de petits groupes coopératifs, où prédominent les relations d'interconnaissance, comme la C.U.M.A., alors qu'ils sont déjà bien équipés et qu'ils pourraient sans problème de rentabilité acquérir individuellement l'instrument qu'ils utilisent par l'intermédiaire du groupe. Comment interpréter ce comportement autrement que par référence à un besoin social ? Les observations faites sur les migrants vont dans le sens de cette hypothèse. Dans la plupart des cas, sinon dans tous, les migrants aisés s'équipent, font figure de novateurs dans le milieu d'accueil mais par là même, s'excluent de la communauté rurale. La seule façon pour eux de nouer des liens avec cette communauté, de rompre leur isolement, c'est d'adhérer à un groupement, qu'ils soit professionnel ou culturel et de participer pleinement à ses activités. L'adhésion représente le ticket d'entrée, le label qui facilitera l'intégration sociale, qui permettra à ces déviants de donner une nouvelle image, favorable, d'eux-mêmes. Cette concession faite à l'environnement social est révélatrice de la fonction sociale et psychologique de la coopération.

C'est chez les agriculteurs mettant en valeur des exploitations de moyenne importance que nous retrouvons les attitudes coopératives les plus élaborées. Nous sommes là en présence de conduites comportant des projets d'utilisation ou de mise en place de nouvelles formes de coopération. La coopérative est perçue comme le prolongement naturel et indispensable de l'exploitation familiale et l'exploitation est organisée en fonction des possibilités offertes par les coopérati-

ves : contrats passés avec les coopératives de commercialisation, équipement en C.M.A., organisation de chantiers.

- 2 - *Trois significations de la coopération dans les G.A.E.C.*

Les Groupement Agricoles d'Exploitation en Commun sont des coopératives de travailleurs mettant en commun soit l'ensemble des moyens de production, terre, cheptel, matériel d'exploitation, capitaux, soit certains secteurs spécialisés de plusieurs exploitations. « *Ils cherchent à éviter une concentration de type industriel et une collectivisation des moyens de production en grandes unités, à éviter ainsi la domination du travail par le capital (8)* ». On dénombrait en France, en 1972, 2 992 G.A.E.C. mettant en valeur 27 300 hectares.

L'observation de différentes formes de G.A.E.C. permet de mettre à jour des motivations autres que celles que nous venons d'analyser chez les membres des C.U.M.A. et de déceler, par-delà les motivations, les significations que les utilisateurs attribuent à la coopération.

La plupart des G.A.E.C., familiaux (parents-enfants ou frères) ont été constitués pour institutionnaliser un état de fait, l'indivision de l'exploitation, et pour reconnaître officiellement des garanties à ceux qui n'en avaient pas ou qui pourraient être remises en question du jour au lendemain. La forme juridique n'a aucun effet dans ce cas sur le fonctionnement technique et économique de l'exploitation. Et techniciens agricoles, économistes, responsables et théoriciens de la coopération se fondent sur ce fait, pour considérer ces G.A.E.C. soit comme des exemples d'inefficacité (une telle formule n'améliore en rien la productivité), soit comme des formes de coopération dénaturées. C'est oublier là, l'apport psychologique : la reconnaissance et la définition des statuts de chacun des membres de la famille permet aux fils d'accéder à un degré d'autonomie auquel ils n'auraient jamais pu prétendre auparavant. Même s'ils participaient à la gestion, à la prise de certaines décisions, les jeunes agriculteurs étaient dans la plupart des cas sous la tutelle – essentiellement financière – du père, chef de l'exploitation, qui pouvait constamment user de la menace pour obtenir satisfaction (en contrepartie, les jeunes avaient recours au chantage et à l'abandon). Dans ce cas, le recours à la forme coopérative apparaît comme une solution à une situation familiale conflictuelle, à un sentiment d'infériorité et d'insécurité.

Le deuxième type de G.A.E.C. est constitué généralement par des agriculteurs de statut approximativement équivalent (surface, cheptel, capitaux, connaissances) : c'est un groupe de pairs. Les justifications du groupement sont d'ordre strictement technique et économique. Il s'agit de parvenir à des résultats impossibles à obtenir individuellement. La rationalisation (équipement, répartition des tâches en fonction des compétences et des motivations, recours à des ingé-

nieurs agronomes, à des techniciens agricoles, à des experts en gestion) permet une meilleure rentabilisation des investissements et une amélioration sensible des conditions de vie. Si le souci économique prédomine, s'il est présenté comme déterminant par les membres, il ne faut pas mésestimer l'aspect psychologique dans les causes de l'adhésion et les effets de la pratique. Consentir à devenir membre d'un G.A.E.C., implique l'acceptation du partage des responsabilités et de la prise de décisions en commun, c'est-à-dire l'abandon d'un individualisme étroit et l'ouverture à autrui. Tenir compte de l'avis d'autrui, accepter ses remarques, son savoir-faire, discuter ses propositions, pratiquer quotidiennement le travail en groupe, tout cela ne va pas être sans répercussion sur la personnalité. Le groupe de travail, aussi réduit soit-il, est un instrument de socialisation même si cette finalité n'était pas nettement explicitée au moment de l'adhésion.

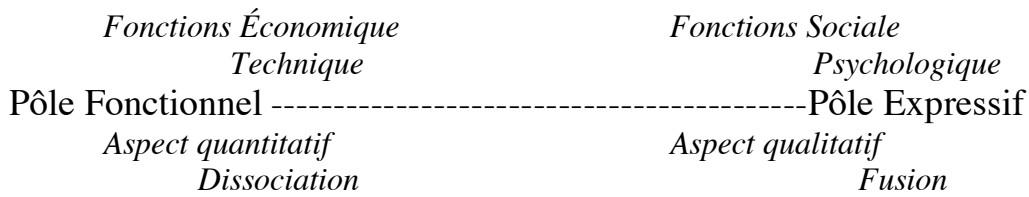
Le troisième type de G.A.E.C., le moins répandu, serait à prédominance idéologique, à aspiration humaniste, communautaire, ce qui ne signifie pas l'absence de tout calcul économique. Les membres chercheraient essentiellement l'épanouissement personnel et seraient sensibles plutôt à l'aspect qualitatif de la vie qu'à l'aspect quantitatif. Rêve utopique ? Contestation non-violente de la société de consommation ?... ou plus simplement recherche d'un nouvel ensemble de valeurs, aspiration à un mode de vie redonnant à l'individu sa signification ?

- 3 - Deux types de finalités.

Même si nous ne sommes en présence que d'une typologie provisoire, schématique et probablement déformante, schématisons encore... Les deux premiers types seraient l'expression d'une tendance dissociative caractérisée par la séparation entre les activités de travail, perçues comme inévitables, contraignantes, aliénantes, et les activités de détente, de loisir permettant un certain épanouissement personnel. Il y aurait ainsi des moments et des lieux d'expression, ce qui contribuerait à façonner une personnalité constituée d'un assemblage de rôles plus ou moins cloisonnés. Le troisième type se caractériserait au contraire par une tentative d'unification dans laquelle le travail aurait non seulement une fonction économique mais encore, de communication, d'expression. Nous serions alors en présence d'une « attitude générale » avec les pôles fusion-dissociation, identique à celle à laquelle Ferrasse J. fait l'hypothèse de l'existence pour rendre compte des conflits vécus par l'éducateur d'adultes¹². Chacune des significations que nous avons analysées pourrait alors être située sur un axe bipolaire :

¹² J. Ferrasse « les Conflits de l'éducateur d'adultes », in *Pédagogie contemporaine*, sous la direction de J. M. Gabaude, Privat, 1972, p. 142-166.

« À la personnalité menacée de désintégration et de déshumanisation, à l'homme dont la vie se fragmente, se désagrège et s'élève en produisant des effets d'anxiété, de dépaysement et d'incertitude, est opposée la représentation d'une personne révélée à elle-même, restaurée, épanouie, responsable, capable d'unifier son expérience vécue dans des conditions nouvelles visant à



La finalité commune à toutes ces démarches d'adhésion est la transformation des conditions de vie, les uns n'étant sensibles qu'aux aspects purement économiques, à l'aspect quantitatif, les autres cherchant à satisfaire également les besoins sociaux et psychologiques, privilégiant ainsi l'aspect qualitatif.

III. LES TROIS PHASES DE LA COOPÉRATION

L'analyse à laquelle nous nous sommes livré permet de distinguer trois phases ou états – un état d'indifférenciation, de syncrétisme, se manifestant dans l'entraide – une phase de différenciation caractérisée par la multiplication de formes spécialisées de coopération – enfin une phase d'unification, d'intégration, de synthèse au cours de laquelle on tenterait d'unifier ce qui avait été disjoint au cours de l'étape antérieure. Nous essaierons de montrer que chacune de ces phases est caractérisée par un type de rationalité où le système économique, la structure agraire, l'organisation sociale, le rôle de l'agriculteur, la technique et l'idée de coopération sont en étroite interdépendance.

- 1°- Phase de syncrétisme

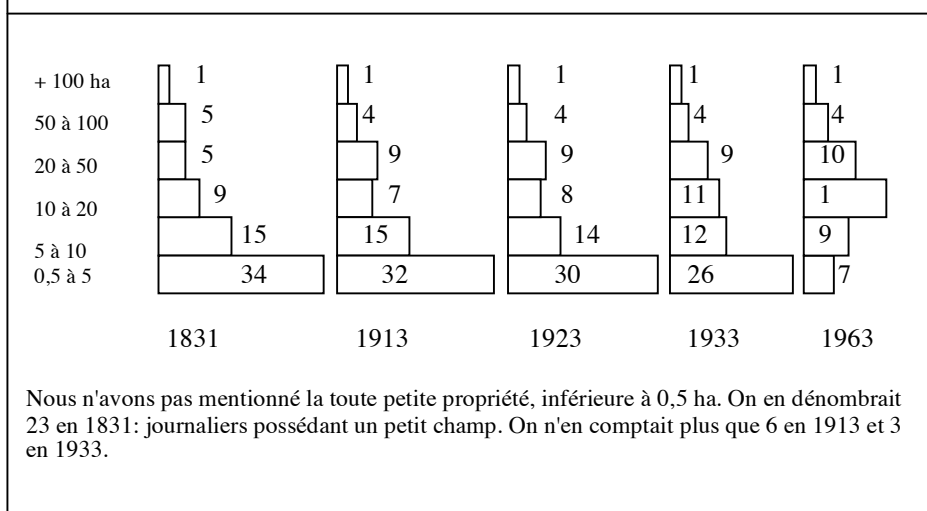
Les paysans dans leur majorité vivent hors des circuits commerciaux, travaillent pour consommer directement leurs productions et dans la plupart des cas ne vendent qu'une faible partie des récoltes pour acheter ce qu'ils sont absolument incapables de produire eux-mêmes. « *Avoir du pain dans la huche, du grain au grenier, quelques barriques au cellier, une vache à l'étable, la basse-cour pleine de volailles, la possibilité occasionnellement de vendre quelques surplus c'était de quoi contenter une paysannerie pauvre de moyens et d'ambition* », écrit D. Faucher pour caractériser la polyculture semi-autarcique. Ce système semi-autarcique se maintiendra longtemps, renforcé par une structure agraire qu'il contribue lui-même à imposer.

transformer le mode et le contenu des relations de l'individu avec les groupes d'appartenance, avec son milieu de vie, et l'introduisant dans un processus de changement ».

Un rapide examen de la structure agraire d'une commune audoise, Orsans, permet de saisir l'importance et la nécessité de l'autarcie ou de la semi-autarcie.

En 1831, on dénombrait 69 propriétés de plus de 0,50 hectare dont 26 de 0,50 à 2 hectares, pour une surface agricole de 995 hectares, y compris bois, landes et jachères. Il y avait en outre 19 propriétés de 0,10 à 1,50 hectares. Nous n'avons pu reconstituer avec autant de fidélité la structure de la commune pour l'année 1851 au cours de laquelle on effectua un recensement remarquable par sa richesse et sa précision.

Tab. I. Aude. Pyramide des propriétés 1831 – 1963. Commune Orsans.



Nous pouvons cependant admettre sans gros risque d'erreur que la physionomie du territoire communal était sensiblement la même entre 1831 et 1851, une simple interpolation entre 1831 et 1913 nous le permet. En 1851, les terres étaient mises en valeur par 75 familles, représentant 372 personnes sur les 400 recensées (tableau II).

Tab. II. Commune d'Orsans, 1851, statut des familles.

	familles	personnes
1° Propriétaires exploitants	29	143
2° Fermiers	6	36
3° Métayers	9	37
4° Propriétaires et journaliers	9	37
5° Propriétaires exploitants exerçant une autre profession	4	23
6° Journaliers	17	79
7° Valets, domestiques		15
8° Régisseur	1	2

Les trois premières catégories, les plus favorisées, exploitaient plus de 2 hectares, y consacrant toute leur activité. Les niveaux de vie, autant qu'on puisse les apprécier, étaient fort dissemblables, puisque 20 familles cultivaient 81 % du territoire ou en retiraient le bénéfice et parmi celles-ci il y en avait 6 qui contrôlaient 55 % de la surface agricole. On peut considérer que cette minorité de vingt familles exploitant un minimum de 10 hectares, effectuait la presque totalité du commerce local, vente de céréales, fourrages, bovins, porcins, volailles. Les autres vivaient pratiquement en marge de tout courant commercial et se procuraient le minimum d'argent pour la satisfaction des besoins élémentaires en accomplissant quelques journées chez les exploitants aisés ou en louant leur force de travail pour la moisson dans la plaine de Castelnaudary ou les vendanges dans le "pays-bas". La terre apportait les éléments de base de la vie ; on comptait sur elle pour fournir à la famille sa nourriture quotidienne, pain, pommes de terre, "milhas", légumes frais ou secs, quelques œufs, un peu de viande sous forme de volailles ou de porc. La presque totalité des petits exploitants pratiquait la semi-autarcie, économisant patiemment le peu d'argent entrant dans la maison pour acheter, à l'occasion, un petit bout de terre. L'autoconsommation était inévitable et nécessaire, elle permettait le raccourcissement extrême du circuit production-consommation pour éviter au maximum toute rémunération de service.

On peut estimer que sur les plateaux de la Piège, vers 1850 entre 7 et 10 quintaux de blé à l'hectare étaient récoltés, alors qu'actuellement le rendement varie entre 30 et 45 quintaux.. "L'état des récoltes en grains et autres farineux", faite en 1859 dans la commune d'Orsans nous apporte de très précieux renseignements en ce qui concerne les surfaces les surfaces ensemencées, les rendements et la part de l'autoconsommation.

Tab. III. Commune d'Orsans, 1851, "État des récoltes en grains et autres farineux".							
	Produit par ha	Récolte	Pour la nourriture habitants	Pour la nourriture animaux	Pour la semence	Total besoins annuels	Pour la vente
Froment	10 hl	2340 hl	800 h l		398,80 hl	1198,80 hl	1141,20 hl
Maïs	30	2000	1380	130	40	1550	450
Avoine	11	1000		110	191,10	301,10	698,90
Pommes de terre	36	720	50	500	160	710	10
1 hl de froment : 77 kg			1 hl de maïs 70 k				

La population d'Orsans s'élevait, en 1859, à 385 habitants, dont 341 de plus de 5 ans, consommateurs des 800 hl de blé par an, soit 61600 kg, ce qui correspond à 600 g de pain par jour et par personne (à un taux de blutage de 95 %). Pour le maïs, la consommation s'élevait annuellement à 283 kg par habitant, soit 770 g par jour. Pain et maïs, avec lequel on fabriquait le "milhas", constituaient la base de

l'alimentation¹³. La part de l'autoconsommation représente pour le blé 51 %, pour le seigle 100 %, pour le maïs 78 %, pour l'avoine 30 %, pour les pommes de terre pratiquement 100 %, et ceci pour l'ensemble de la commune.

Au début de ce siècle, de nombreuses transformations ont déjà affecté la structure agraire de la commune : régression de la petite propriété de 0,5 à 2 ha (de 26 en 1831 à 16 en 1913), diminution de surface de la grande propriété. Corrélativement, la population diminue (400 habitants en 1831 – 246 en 1911). Les ouvriers agricoles employés à la journée disparaissent les premiers, suivis par les petits propriétaires qui ne trouvent plus sur place un emploi complémentaire. La régression des extrêmes profite aux catégories les plus voisines : accroissement du nombre des propriétaires de 2 à 5 ha, surface minimale pour faire vivre une famille. Le système semi-autarcique impose encore sa nécessité dans cette catégorie de propriétaires-exploitants. De 1913 à 1933, période de stabilité relative au cours de laquelle la propriété de 0,5 à 2 ha continue à décliner, et celle de 5 à 10 ha amorce le mouvement de régression. Cette dernière catégorie correspondant jusqu'alors à la couche des propriétaires parvenus à un certain niveau d'aisance, voit son niveau de vie baisser, en éprouve un sentiment de frustration et abdique en partie. La catégorie immédiatement inférieure, de 2 à 5 ha, bénéficiaire d'une récente promotion espère une nouvelle amélioration et maintient ses positions malgré des conditions pénibles. C'est à cette époque-là, que la catégorie de 10 à 20 ha manifeste sa vitalité. Désormais, pour assurer un niveau de vie acceptable à une famille de paysans, il faut un minimum de 10 ha sur le plateau de la Piège. Avec ce minimum, le paysan peut espérer quelques ventes rémunératrices : 20 à 30 quintaux de blé, 70 à 10 quintaux d'avoine, un peu de fourrage, un à deux veaux, deux à trois porcs gras, quelques volailles. L'autoconsommation reste encore très grande, et si nous ne sommes plus en présence d'un véritable système autarcique nous pouvons encore parler de semi-autarcie : les biens de consommation ne pénètrent pas encore dans la campagne, mais on a commencé à moderniser l'outillage. L'examen des ressources d'une propriété familiale nous donne une idée de l'importance de l'autoconsommation ; encore faut-il noter qu'avec ses 11 ha en 1900 elle se classait parmi les 20% supérieurs (tableau IV).

Nous pouvons affirmer que pour une bonne moitié des paysans, le système semi autarcique s'imposait jusqu'aux environs de 1930 et, dans une moindre proportion, jusqu'en 1945-50. On conçoit aisément que dans un tel système où la vie même de la famille est extraite de la terre par le travail, ces trois éléments servent solidairement de fondement à l'ensemble des valeurs.

Tab. IV. Évolution d'une exploitation agricole et de ses ressources de 1900 à

¹³ Consommation moyenne de pain par habitant et par jour en France : 1900 – 900 g ... 1963 – 325 g.

1962 (à Orsans).						
	1900			1962		
	11 ha			21 ha		
Superficie totale	Superficie	Récolte		Superficie	Récolte	
Blé	3 ha	30 hl	23 q	7 ha	320 hl	250 q
Avoine	2 ha	40 hl		3 ha	150 hl	
Maïs	3 ha	75 hl	56 q	2 ha	100 hl	75 q
Prairies et fourrages	2,50 ha			8 ha		
Vignes				0,40 ha		
Pommes de terre, légumes plein champ	0,50 ha			0,50 ha		
<i>Autoconsommation et commercialisation.</i>						
Céréales	Blé	Maïs		Blé	Maïs	
Semences	6 q	1 q		11 q		
Habitants	9 q	15 q				
Bétail	/	4 q		5 q	30 q	
Total	15 q	20 q		16 q	30 q	
Ventes	8 q	36 q		234 q	45 q	
En 1900, 5 personnes vivaient sur l'exploitation : famille aisée, possédant un cheval pour les déplacements. En 1962, 3 personnes seulement vivent sur l'exploitation. L'autoconsommation s'élevait à 44 % en 1900 pour le blé et le maïs, elle ne représente plus que 14 % en 1962.						

Famille et exploitation constituent une totalité indissociable : "*ni la division du travail, ni la séparation de la production et de la consommation, ni celle de la vie économique et familiale n'existent dans l'agriculture traditionnelle... Cette confusion est portée à son comble par la coïncidence de la famille et du métier qui intègre tous les rôles professionnels dans celui plus compréhensif et diffus, de chef de famille*", écrit Mendras H. dans *la Fin des paysans*¹⁴. Cette association presque symbiotique de la famille et de l'exploitation permet de comprendre l'attachement à la terre et le respect que le paysan lui témoigne. D. Faucher traduit parfaitement la relation unissant l'agriculteur à la terre, son instrument de travail par excellence : "*la terre a été traitée par eux non comme un capital, comme une valeur vénale, mais comme un bien avec lequel s'identifiait leur propre existence : labeurs et repos, joies et tristesses, de la naissance à la mort*¹⁵". Nous sommes là en présence d'un type de rationalité radicalement différent de celui de l'entrepreneur agricole, caractérisé par une mise à distance, une absence totale d'identification permettant une exploitation de la terre au sens strict, une véritable prostitution comme l'écrit D. Faucher après L. Bromfield.

¹⁴ H. Mendras, op. cit., p. 102 et 109.

¹⁵ D. Faucher, *le paysan et la machine*, Paris, Ed. de Minuit, 1954, p.117.

Ce mode de relation à la terre caractérise cette période de syncrétisme où le fonctionnel et l'expressif sont simultanément présents, où l'économique, le social et l'affectif sont indissociablement liés. La notion d'instrument de travail telle qu'on peut l'analyser, laisser apparaître ces trois composantes, que cet instrument soit la terre, les bâtiments, les animaux, les outils¹⁶.

1- l'élément fonctionnel, objectif, technique, se réfère directement aux propriétés de l'instrument, à l'usage que l'on peut en faire, au profit économique qu'il permet de réaliser ;

2- l'élément social, en vertu duquel l'instrument confère à celui qui le possède un certain prestige. Au cours de cette période, la surface de la propriété, le nombre de chevaux ou de paires de bœufs sont les indicateurs les plus fréquents de ce prestige. Ce n'est d'ailleurs que par l'intervention de cet élément que l'on peut comprendre le suréquipement de certaines exploitations et la progression rapide du tracteur, perçu avant tout comme le symbole de la modernisation dans diverses régions ;

3- l'élément affectif ou psychologique qui se manifeste dans les rapports établis entre le propriétaire ou l'utilisateur et l'outil, surtout par des mécanismes de projection et d'identification. Qu'on pense seulement aux liens qui unissaient le paysan à sa terre, le laboureur à ses bœufs et nous ne serons pas étonnés si, au début de la motorisation, le tracteur était considéré avec orgueil, respect et crainte.

Le concept de valeur, la représentation de l'argent traduisent de la même façon cet état d'indifférenciation. Le paysan manipulait peu d'argent, vivait en marge du circuit économique. Le commerce dans la plupart des cas s'apparentait au troc quand il ne le recouvrait pas exactement. Oeufs et volailles constituaient le porte-monnaie de la ménagère pour les achats d'épicerie. Les achats plus importants étaient effectués immédiatement après une vente au marché ou au foirail et toujours dans la limite du produit de la vente. Évidemment l'argent joue ici son rôle général, mais il cède sa fonction de mesure de la valeur à des produits directement issus de la ferme. Si, pour l'observateur, ce n'est pas du troc, c'est vécu et perçu comme tel par celui qui le pratique. La paysanne disait par exemple : "j'ai eu cette paire de chaussures avec trois poules" et l'on n'entendait que très rarement : "j'ai payé ces chaussures 2000 F". C'est parce que le paysan recevait et manipulait peu d'argent qu'il lui accordait une signification fortement chargée d'affectivité. Une telle conception est étroitement dépendante du mode de gestion monolithique dans lequel on n'établit aucune distinction entre famille et exploitation. L'analyse des comportements économiques permet de mettre en évidence les caractéristiques de ce mode de gestion.

¹⁶ G. Lanneau, "Agriculteurs et coopération", *Archives internationales de sociologie de la coopération*, Janvier-Juin 1969, p.131-200.

Le niveau de vie dépend du revenu net qui lui-même est égal au revenu brut diminué des frais. Le revenu brut dépend de deux facteurs, la quantité de récolte et le prix unitaire¹⁷. Nous pouvons écrire schématiquement les égalités suivantes :

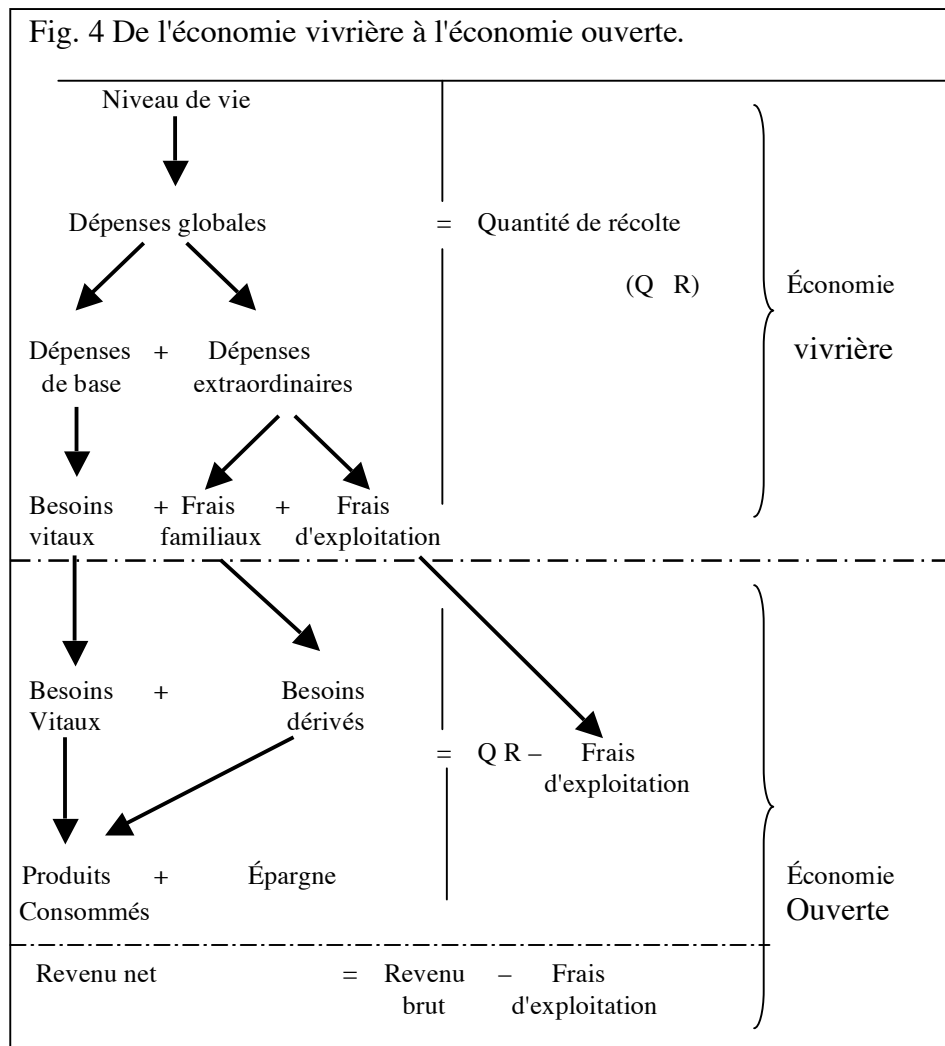
$$\begin{aligned} \text{Niveau de vie} &= \text{Revenu net} \\ &= (\text{Quantité} \times \text{Prix unitaire}) - \text{Frais.} \end{aligned}$$

Lorsque les prix unitaires baissent, quantité et frais restant identiques, le niveau de vie se dégrade. Pour conserver un niveau de vie équivalent ou pour l'améliorer il faut agir sur la quantité en l'augmentant, ou sur les frais en les diminuant (ce n'est qu'après la crise de 1930 que les paysans envisageront la possibilité de contrôler les prix ou du moins de moraliser le marché, en créant des coopératives de commercialisation). En économie semi-autarcique, les paysans agissent plutôt sur le premier membre de l'équation (niveau de vie) pour rétablir l'équilibre ; ils consentent à une dégradation de leur niveau de vie. Lorsqu'ils agissent sur le deuxième membre, ils pensent moins à augmenter la quantité ou la qualité qu'à réduire les frais. Entendons-nous bien sur cette notion de frais qui diffère fondamentalement en économie vivrière et en économie ouverte. En semi-autarcie, les revenus ne sont pratiquement affectés que par la quantité de récolte, elle-même fonction de la surface cultivée (élément pratiquement constant) et des conditions atmosphériques (variable incontrôlable). On ne peut agir que sur les frais, c'est-à-dire en définitive sur les besoins de la famille, frais familiaux et frais d'exploitation (achat de terre et d'outils dont on n'avait pas à calculer l'amortissement) étant indissociés. En économie vivrière, ce que le paysan appelle frais, ce sont les dépenses extraordinaires considérées comme un luxe et qui permettraient de satisfaire des besoins secondaires. Ce n'est qu'en économie ouverte que l'agriculteur opérera une disjonction des frais (nous schématisons ce cheminement page suivante, figure 4).

Les organisations professionnelles et syndicales ont longuement insisté sur cette confusion famille-exploitation et ont vu là un des principaux obstacles au progrès et à l'accès à l'autonomie des jeunes agriculteurs. On retrouve également cet état d'indifférenciation dans les caractéristiques de la famille, notamment dans la distribution des rôles. Peut-on d'ailleurs parler de rôle familial et professionnel pour décrire les activités du paysan ? A. M. Rocheblave-Spenlé préférerait certainement que l'on utilisât le terme *fonction*, ou l'expression *secteur de rôle*¹⁸. Ici, rôle et personne se confondent en un état, une manière de vivre et d'être : on est paysan parce qu'on naît paysan dans une famille et un environnement paysans.

¹⁷ G. Lanneau, "Aspects de la mutation psychosociologique des paysans français", *Sociologia Ruralis*, X, 2, 1970, p.120-142.

¹⁸ A. M. Rocheblave-Spenlé, *La notion de rôle en psychologie sociale*, Paris, P.U.F., 1962.



Dans cette famille, c'est la primitive division du travail en fonction de l'âge et du sexe. Chacun contribue, dans la mesure de ses possibilités aux exigences de vie de la communauté familiale. Le père et le fils aîné s'occupent des gros travaux et du bétail. La mère prépare hâtivement les repas, met rapidement de l'ordre dans le logis, distribue le grain aux volailles, la pâtée aux porcs, traite les vaches, cultive le jardin et très souvent va rejoindre « les hommes » aux champs. Les jeunes enfants également ont leur mission à remplir régulièrement et tout aussi consciencieusement que leurs parents. L'école terminée, et parfois même en été avant la classe du matin, ils vont conduire bœufs et vaches au pâturage. Jeunes bergers, ils doivent surveiller le bétail malgré l'envie de jouer, de se mêler à ceux de leur âge. Ce n'est pas un travail-jeu, c'est un travail dans lequel l'enfant occupe la place d'un adulte, travail qui engage sa responsabilité envers sa famille. Cette introduction précoce au processus de production, au partage des responsabilités, contribue à intégrer l'enfant au milieu social, à le rendre réceptif à l'ensemble des valeurs, à homogénéiser son existence, à établir une continuité entre l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte. Les personnes âgées ne restent pas inactives. Aussi longtemps

qu'il peut suivre le rythme des bœufs, le paysan continue à travailler les champs, à conduire un attelage, à surveiller le bétail. Les jambes usées, il se rend encore utile à l'intérieur de la ferme, en effectuant de menues besognes, trier les haricots, égrener à la main le maïs... Les vieilles grand-mères surveillent la cuisson des repas, gardent les jeunes enfants, libérant ainsi une femme qui pourra travailler à l'extérieur.

Les fonctions de production, de commercialisation et de formation sont étroitement solidaires et revêtent de multiples aspects. En tant que producteur, le paysan doit diversifier au maximum la gamme de ses productions pour être moins dépendant du monde extérieur : pratiquer la culture des céréales aussi bien que celle de la vigne, des pommes de terre, des légumes... l'élevage des porcs aussi bien que celui des vaches et des volailles... Commerçant, il doit tirer le meilleur parti de ce qu'il livre au marché, à la foire, au négociant. Éducateur, formateur, il l'est tout au long de sa vie, et s'il a abandonné une partie de cette fonction en confiant l'instruction de ses enfants à l'école primaire, c'est lui qui transmet les valeurs fondamentales, les connaissances techniques, les recettes empiriques, le savoir-faire dans la pratique quotidienne, dans le contact direct avec la réalité. Pas de temps, pas de lieu réservé spécialement à cette formation, mais tous temps et tous lieux sont propices à l'intégration de nouvelles connaissances, de nouvelles pratiques, l'opportunité motivant seule le choix ou plutôt l'utilisation du temps et du lieu dans cette "société sans école".

Ce même état d'indifférenciation se retrouve en ce qui concerne les travaux et les loisirs. Si l'année du paysan comporte deux périodes assez nettement distinctes, une période active, caractérisée par un travail intense, une vie sociale amoindrie avec prédominance des rapports d'entraide, et la période de morte-saison, avec les travaux d'entretien, l'intensification des relations, dans chacune des deux, travaux et loisirs sont étroitement mêlés, à divers degrés il est vrai. Les gros travaux effectués avec l'aide des voisins s'accompagnent toujours de festivités et l'entraide devient inconcevable sans cette coutume : l'expressif accompagne toujours le fonctionnel ou lui succède. Les études sociométriques mettent en évidence le recouvrement des réseaux de travail et des réseaux d'amitié. Dans la plupart des cas, il est pratiquement impossible de différencier dans ces relations, la cause de l'effet. Ce n'est que lorsqu'un nouvel arrivant s'installe dans une exploitation que l'on peut mettre en évidence l'importance du voisinage : les nouveaux venus font appel à leurs plus proches voisins ou leur offrent leurs services. Encore faut-il qu'ils fassent preuve de leurs capacités pour que la relation de travail se poursuive et se double, dans la plupart des cas et progressivement, d'une relation d'amitié. Il faut noter cependant que ces liens fonctionnels n'engendrent pas nécessairement des liens d'amitié ; le voisinage, dans une région à habitat dispersé, impose sa loi et les nécessités du travail exigent parfois que l'on s'associe à un travailleur qui malgré ses qualités n'est pas toujours le compagnon souhaité.

Si en période d'intense activité, les relations de travail se prolongent en relation d'amitié et s'accompagnent de festivités, inversement et complémentirement, en

morte-saison, les loisirs ne sont acceptés que s'ils s'articulent sur une activité de travail qui les justifie, tout se passant comme si le paysan voulait se déculpabiliser de ce qu'il considère comme une perte de temps. Les loisirs ainsi pratiqués se conforment aux attentes sociales. Cette hypothèse d'indifférenciation permet de comprendre la signification commune à des activités aussi diverses que les veillées, les fêtes du cochon, la participation aux foires et marchés où la finalité sociale, expressive, s'articule toujours sur une finalité strictement fonctionnelle qui lui sert de prétexte. Cependant il est un moment important de la vie de la communauté qui paraît en total désaccord avec cette conception unitaire des travaux et des loisirs, celui de la fête locale. Cette manifestation de la sociabilité traduit une rupture dans le cycle annuel ; rupture de la régularité du rythme, elle introduit l'impatience, la tension, le regret, la rupture des habitudes ; elle introduit la licence dans tous les domaines, à l'intérieur des limites tolérées ; rupture de l'ordre social, économique, elle permet à la jeunesse de faire montre de talents d'organiseurs, elle exige que la prodigalité se substitue provisoirement à l'épargne. Apparemment, la fête est l'antithèse de la vie quotidienne, mais une analyse plus approfondie ferait apparaître à travers le manifeste, le latent, une signification qui rejoindraient l'interprétation qu'en donnent D. Fabre et J. Lacroix : *"Ainsi le religieux et le ludique annoncent-ils par leur association symbolique qu'un lien est établi de Dieu à la société, de l'individu à la collectivité, de la subjectivité au bien commun, du silence à la parole, de l'intériorité à l'extériorité... Par la fête, la communauté réalise dans une complicité ludique le syncrétisme le plus large – sociétaires, parentèle proche, classes d'âge, communautés voisines – tout en confiant à la jeunesse la défense et l'illustration de son patrimoine biologique et économique... dans la fête la communauté se réjouit, certes, mais surtout se donne à voir avec tout ce qui la fonde en tant que telle. Elle affiche sa personnalité en même temps qu'elle veille à sa perpétuation¹⁹".* C'est bien là la signification profonde de la fête, reflet parfait et condensé du syncrétisme de la quotidienneté dont on s'extrait provisoirement pour mieux l'exprimer dans sa totalité.

Dans cet état d'indifférenciation généralisée où l'expressif et le fonctionnel sont simultanément présents la coopération elle-même ne peut être qu'indifférenciée, polyvalente, multifonctionnelle et spontanée. Les propos recueillis par Boisseau illustrent bien ces caractéristiques de l'entraide :

"On n'était pas des spécialistes, on s'aidait... Chacun joue son rôle comme il peut... On montait une équipe chez celui-là, puis chez un autre. L'équipe, c'était les voisins ; si on en laissait un, il se fâchait, alors on était obligé de le dire à tous, et puis on se rendait le temps. Il y avait toujours une bonne ambiance... Pour le travail en équipe, il ne reste maintenant que les battages et les vendanges. On ne s'ennuie pas tant, on a davantage de courage²⁰".

¹⁹ D. Fabre et J. Lacroix, *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1973, p.262-264.

²⁰ P. Boisseau, *Les agriculteurs et l'entraide*, Paris, 1968, Livre Clé.

Indifférenciée, elle ne s'embarrasse pas de forme spécifique définie, ce qui lui permet de s'adapter à la diversité des besoins et des travaux : selon l'urgence et l'ampleur de la tâche, on fait appel à un nombre plus ou moins important de voisins ou de parents. Que l'un des membres de la communauté soit en difficulté à la suite d'un accident, d'un incendie... et la solidarité s'organise dans un rayon variant suivant l'importance du sinistre, sans que personne n'ait jamais cotisé à cette société de secours mutuels. Extrêmement souple, elle s'accommode à toutes les exigences techniques et sociales : fenaison, moisson, vendanges, battages, tuée du cochon... Multifonctionnelle, l'entraide se justifie tout aussi bien pour effectuer dans les meilleures conditions une tâche urgente ou pénible que pour donner au travail une dimension sociale ; spontanée, elle se moule aux circonstances locales, temporelles, sociales, sans la moindre organisation formelle : dans une société où tous les exploitants sont approximativement égaux (les grands propriétaires ne font pas partie de cette société paysanne dont ils ne partagent pas le type de rationalité), les temps de travail sont rendus sans comptabilité ni règlement et il ne viendrait à personne l'idée de profiter des autres sous peine de la plus grave des sanctions, l'exclusion du groupe social.

En définitive, l'entraide traduit et en retour renforce une structure sociale fondée sur les relations de travail et où prédomine la solidarité.

- 2°- Phase de différenciation.

-

L'ouverture sur le monde extérieur, l'entrée dans l'économie de marché, les progrès de la mécanisation et de la motorisation, l'interpénétration des villes et des campagnes vont modifier fondamentalement la structure de cette société paysanne. Il s'agit maintenant de produire non pour consommer directement mais pour vendre et réaliser des bénéfices. Autrui, qu'il tire ses ressources de l'agriculture ou d'une autre profession, qu'il soit rural ou citadin, devient un concurrent potentiel avec qui il va falloir négocier pour obtenir son aide ou tout au moins sa neutralité.

L'exploitation n'est plus directement assimilée à la famille : entre eux s'interpose un moyen terme, la valeur marchande des produits. Au mode de gestion monolithique de la période antérieure succède une séparation entre le budget de la famille et celui de l'exploitation. Cette disjonction s'accompagne même d'une mise à distance physique. Si, dans la maison traditionnelle, bêtes et gens vivaient sous le même toit, l'abandon du bétail, la spécialisation dans l'élevage ou plus simplement la recherche de l'efficacité et du confort permettent ou exigent la séparation des locaux d'habitation et des bâtiments réservés au cheptel ou aux récoltes.

Une telle différenciation des lieux va de pair avec une différenciation des tâches. Le premier moment de cette spécialisation se situe lors de l'introduction du tracteur et il va se révéler décisif dans la transformation de la structure familiale. Il faut un spécialiste, un connaisseur pour utiliser et entretenir les nouvelles machi-

nes ; c'est au fils, le plus souvent, qu'échoit cette fonction et ce récent prestige lui permet d'accéder à une autonomie qu'il ne connaissait pas. Le père désormais ne dispose plus de tout le savoir et c'est là une première atteinte portée à l'autorité, au pouvoir paternel, et par là, à la tradition paysanne, à l'ensemble de ses valeurs. Le fils utilise alors cette situation pour se livrer à un véritable chantage auprès de ses parents, ce qui aboutit dans la plupart des cas à la co-gestion effective de l'exploitation familiale même si légalement le père détient seul le titre de chef d'exploitation. L'agriculture devient une profession nécessitant un apprentissage que le chef d'exploitation ne peut plus donner. Elle exige des connaissances techniques et économiques qu'il faut acquérir pour devenir et rester compétitif. À la quiétude et à la stabilité de la période antérieure où la tradition avait réponse à tout, succède une période d'incessantes recherches de nouvelles solutions toujours mieux adaptées et toujours remises en cause par le progrès. Les polyculteurs avaient avant cette période de changements, toute une gamme de variétés adaptées localement et socialement en ce sens qu'elles permettaient la satisfaction des besoins essentiels, socialement déterminés ; la connaissance de nouvelles possibilités, la nouvelle structure dynamique du groupe familial, l'émergence de nouvelles aspirations orientent ces agriculteurs vers la recherche de nouvelles spécialisations. C'est d'abord l'introduction et le triomphe de la variété de blé Étoile de Choisy qui permet de tripler les rendements ; c'est ensuite le maïs hybride et le blé dur qui prennent la relève ; le colza et le tournesol viendront plus tardivement compléter la gamme des productions. Des transformations identiques affectent le domaine de l'élevage aussi bien en ce qui concerne le choix des races que les techniques d'élevage. Même sans s'engager totalement dans l'industrialisation on en emprunte l'esprit : produire plus rationnellement, plus efficacement en vue d'un profit économique plus assuré. Une telle diversification des spéculations et des activités exprime l'état de tension, d'insatisfaction, de déséquilibre de la société paysanne. Le rythme n'est plus uniquement réglé par le déroulement des saisons mais imposé par le système économique. L'exploitant doit compartimenter son temps, pour travailler, gérer, s'informer, lire des revues, assister à des réunions, s'entretenir avec des techniciens. Il devient de plus en plus difficile de commercialiser dans de bonnes conditions de grandes quantités de récoltes ; il faut ouvrir des marchés, connaître les circuits de commercialisation... autant d'exigences qui dépassent les possibilités du non-initié. L'agriculteur délègue une partie de ses fonctions à la coopérative avec laquelle il passe des contrats ; il peut alors se spécialiser encore davantage dans sa fonction de production.

Dans ces conditions, la terre et les autres instruments de travail ne sont plus les seuls facteurs de la réussite, et leur mode d'utilisation, leur signification subissent d'importantes modifications. Pour les utiliser correctement, pour en obtenir un rendement maximal il faut les considérer comme des outils parmi d'autres, débarrassés de leur composante affective, désacralisés, mis à distance. Ce changement de point de vue, cette transformation d'attitude se traduisent dans les comportements quotidiens : au nom de l'efficacité économique, les jeunes agriculteurs pré-

fèrent investir leurs capitaux dans l'achat de matériel plutôt que dans celui de la terre²¹; c'est encore au nom de l'efficacité économique qu'ils procèdent au remembrement de leurs exploitations. C'est là un signe caractéristique du renversement des valeurs : la terre n'est plus un patrimoine, c'est un capital, un instrument qui doit s'adapter aux nouvelles finalités. Si certains manifestent violemment leur opposition :

« qu'ils le fassent s'ils veulent le remembrement, mais qu'ils ne touchent pas à mes terres, je les défendrai avec mon fusil » ;

d'autres attendent impatiemment cette restructuration agraire :

« il faut le faire vite ce remembrement. J'ai déjà soixante ans et si nous attendons dix ans je n'aurai pas le temps d'en profiter » (propos recueillis au cours de discussions de groupes).

Renversement identique dans la conception de l'emprunt : loin d'être signe d'imprévoyance, d'impuissance ou de déchéance, il devient un moyen pour parvenir plus rapidement à des objectifs déterminés, il s'inscrit dans un calcul économique. L'emprunt est non seulement accepté socialement mais conseillé ; il fait l'objet d'une véritable publicité de la part des organisations professionnelles, des organismes de crédit, des services de vulgarisation et d'information. Il devient une institution d'autant plus familière que les formalités sont simplifiées et humanisées par le Crédit agricole et mutuel qui devient la banque des agriculteurs.

Si au cours de la période précédente, la vie était organisée autour du travail et avait pour objectif fondamental la consolidation du patrimoine familial, au cours de la phase de différenciation, la signification même du travail est profondément affectée. Sa fonction essentielle c'est de permettre l'amélioration du mode d'existence, l'accès à la société de consommation, le dégagement de temps libre, la diversification des loisirs. Les loisirs ne s'inscrivent pas dans le prolongement direct des activités de travail, mais sont vécus comme l'antithèse du travail, comme un moyen pour l'oublier et le rendre acceptable²². À certains égards la multiplication des associations de loisir, spécialisées et parfois même concurrentes, s'inscrit comme une tentative pour reconstituer le tissu social désagrégé par le nouveau type d'activités (12).

Dans cette société où la spécialisation, le cloisonnement, le morcellement, la différenciation, la rationalité économique, s'érigent en système, la coopération ne peut être que spécialisée, organisée, adaptée à chaque situation, à la diversité des exigences techniques et économiques. D'ailleurs, tout comme la transformation des structures techniques et économiques, le passage de l'entraide informelle, multifonctionnelle et spontanée à l'institutionnalisation de nouvelles formes de coopération s'est effectué progressivement, ce qui traduit bien les hésitations des agriculteurs, la résistance des anciennes structures sociales et psychologiques.

²¹ H. Mendras et Y. Tavernier, *Terre, paysans et politique*, Paris, S.E.D.E.I.S., 1969, p.147.

²² Nous sommes proches des thèses de H. Lefebvre, lorsque, dans sa critique de la vie quotidienne il développe le thème de la rupture.

Dans un premier temps, l'entraide tombe en désuétude. L'euphorie, le sentiment de puissance procuré par la possession et l'utilisation du tracteur donnent à l'agriculteur l'illusion d'une libération et l'amènent à penser que désormais il pourra se passer des autres. Ceux-là mêmes qui auparavant utilisaient l'entraide presque quotidiennement la rejettent maintenant comme un fardeau :

"Avant de venir ici on faisait les foins entre trois voisins, avec un équipement en commun ; maintenant, on s'est trouvé libéré. Avant, c'était une contrainte ; ici on prend un entrepreneur qui a une botteuse ; c'est plus vite fait, on est libéré d'un boulet » (propos recueillis par Boisseau P.).

Ne soyons pas dupes, ne prenons pas à la lettre de tels jugements et ne condamnons pas hâtivement ce revirement d'opinion, ce n'est pas là signe d'incohérence : l'exploitant qui s'exprime et juge ses comportements antérieurs n'est plus le même, sa situation a changé ; son statut et ses rôles ont été fondamentalement modifiés, sa perception ne peut être que différente. Mais bien vite le calcul se révèle inexact et l'on invente alors de nouveaux types de relations de travail calqués sur l'ancien modèle tout en le dépassant. C'est d'abord la co-utilisation du matériel agricole : chacun reste propriétaire responsable d'un instrument qu'il prête aux autres en échange d'un service identique. C'est ensuite la copropriété, à la fois survivance du passé (l'obligation réside dans la parole donnée, il n'y a pas d'engagement écrit et encore moins enregistré par une autorité) et en même temps rupture, premier acte social par lequel l'instrument dont on accepte de partager la propriété est déchu de son caractère sacré. Ce compromis exprime bien le caractère conflictuel de cette période où s'affrontent deux systèmes, le système semi-autarcique traditionnel qui ne veut pas encore disparaître et le système capitaliste qui fait valoir ses exigences.

De cette indivision verbale, premier type de copropriété, à la C.U.M.A., les formes juridiques sont multiples et permettent de s'adapter à chaque situation. La taille du groupe, le styles des relations interpersonnelles, la superficie des exploitations, leur type de spéculation, l'importance des investissements à réaliser, les caractéristiques du matériel, autant d'éléments qui interviennent pour déterminer le choix de la formule. Mentionnons à part un élément qui joue souvent un rôle décisif, les avantages spécialement accordés aux C.U.M.A., en fonction des objectifs de la politique nationale, ristournes, exonérations d'impôts ou possibilité de contracter des emprunts spéciaux. Lorsque ces avantages sont en période ascendante, les agriculteurs acceptent plus facilement l'adhésion. Lorsqu'ils n'apparaissent pas de manière évidente, la copropriété verbale, la convention d'indivision, la société en participation ou la société civile l'emportent. Faut-il en conclure que nous assisterons à des fluctuations particulières, à des hésitations constantes liées essentiellement à l'économie ? Ce serait là s'engager dans la voie d'un réductionnisme mécaniste ; l'adhésion à la coopérative et plus fortement encore la pratique coopérative affectent l'individu dans ses attitudes et ces dernières informations lui permettent de donner de nouvelles significations à la situations.

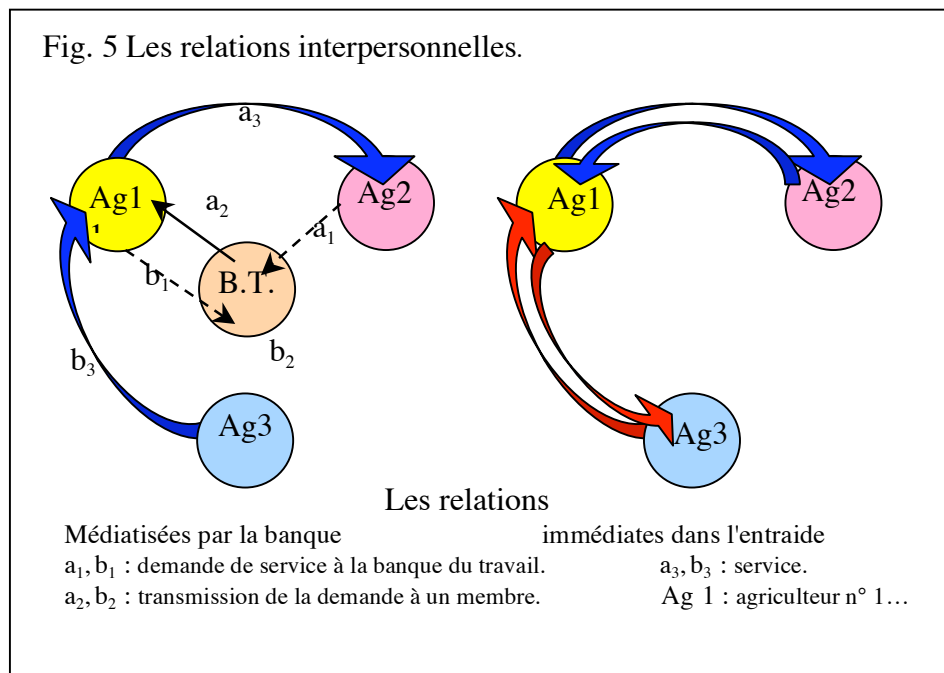
Ces associations facilitant l'équipement des exploitations ne sont pas les seuls résultats des conduites novatrices des agriculteurs : la mise en place de nouvelles organisations spécialisées, Centres d'Études des Techniques Agricoles (C.E.T.A.) et banques du travail en témoigne. Ce sont avec les C.U.M.A., les formes les plus caractéristiques des nouveaux types de relations sociales fondées sur le travail.

Une étude historique du développement de ces associations permet de mettre en évidence leur hiérarchisation : les agriculteurs accèdent à un type de pratique coopérative après avoir expérimenté des moyens exigeant d'eux un moindre engagement au sein du groupe (8). Nous avons d'ailleurs pu constater une parfaite correspondance entre la hiérarchisation logique des différentes formes de travail, de l'individualisme le plus absolu à la coopération la plus élaborée, du moins en France et actuellement, le développement de ces formes de coopération et les pratiques coopératives des agriculteurs (tableau V).

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
STADES	Informel	Individualisme	0	0	0	0	0	0							
		Entraide		0	0	0	0	0	0						Coopération segmentaire
		Co-utilisation			0	0	0	0	0	0					
		Copropriété				0	0	0	0	0	0				
	Institutionnel	C.U.M.A.					0	0	0	0	0	0			
		C.E.T.A.						0	0	0	0	0	0		
		G.A.E.C.							0	0	0	0	0	0	
	1. Travail individuel.				4										
	7. Travail collectif							4							
	2. Utilisation individuelle des instruments.					5									
	8. Utilisation collective des instruments.							11							
	3. Propriété individuelle des instruments.								6						
	9. Propriété collective des instruments.									12					

Nous ne prétendons pas que ce type de progression constitue une loi du développement coopératif ; que pour accéder à un stade il est nécessaire d'avoir effectivement franchi les stades antérieurs de l'échelle logique ; nous ne prétendons pas que l'ontogenèse reproduise fidèlement la phylogenèse. Nos observations ne sont valables que pour un moment historique déterminé. Il n'en demeure pas moins que l'existence de cette hiérarchisation permet de valider l'hypothèse d'une intégration progressive des pratiques et surtout de leurs significations. On comprend alors que des agriculteurs puissent ou pourront pratiquer des formes de coopération relativement élaborées pour peu que leur formation technique, économique, sociale, idéologique ait rendu possible l'intégration des significations des étapes dont ils peuvent alors faire l'économie.

L'analyse du fonctionnement et de la signification de la banque du travail mérite une attention particulière pour mettre en évidence le rôle de l'économie dans la modification des structures psychosociales. Le principe en est simple : c'est un échange comptabilisé des services, main-d'œuvre et matériel. Un examen superficiel permettrait de conclure à une grande ressemblance avec l'entraide, à une rationalisation, de la forme traditionnelle. Une seule différence, la tenue des comptes, la recherche d'une plus grande justice dans l'échange. Les membres du groupe établissent un barème d'équivalence des différents services qu'ils échan- gent et dans certains cas utilisent comme système de référence le prix de revient du service main-d'œuvre et matériel. La banque sert d'intermédiaire aux membres du groupe, si bien que celui qui vient de recevoir un service est débiteur de l'association par l'intermédiaire du « prêteur ». Nous sommes là en présence d'un trait original par rapport à l'entraide : les relations entre les membres ne sont plus directes, elles sont médiatisées par le groupe. À la limite, nous pouvons imaginer un groupe dans lequel un agriculteur répondrait à la demande d'un autre agri- culteur avec lequel il n'entretient habituellement aucune relation et recevoir la contrepartie de son travail d'un troisième exploitant tout aussi peu connu.



Les rapports sociaux entre agriculteurs deviennent des choses que l'on peut échanger comme des marchandises. Ainsi s'instaure en milieu rural un nouveau type de relations réifiées qui n'existaient pas auparavant. Alors qu'elles étaient immédiates, sans intermédiaire et qu'elles exigeaient l'engagement total de la per- sonne – celui qui aidait apportait aussi bien son énergie physique que sa présence sociale – elles ne font plus appel qu'à la force de travail. Ce sont en définitive des relations médiatisées par la valeur comme l'écrit Marx : « *Il en résulte que pour ces derniers (les producteurs) les rapports de leurs travaux privés apparaissent ce*

qu'ils sont, c'est-à-dire non des rapports sociaux immédiats des personnes dans leurs travaux mêmes, mais bien plutôt des rapports sociaux entre les choses²³) ».

Nous sommes là en présence d'un révélateur de la transformation de la société paysanne qui, s'ouvrant sur le capitalisme et s'y engageant entièrement transforme totalement ses modes de relation en son sein même. Dans ces activités de travail, les hommes et les rapports sociaux deviennent des choses. Tout comme les instruments ils sont débarrassés, dépouillés de leur aspect qualitatif, notamment de leurs fonctions sociales et affectives pour ne conserver que l'aspect quantitatif, que le caractère strictement objectif.

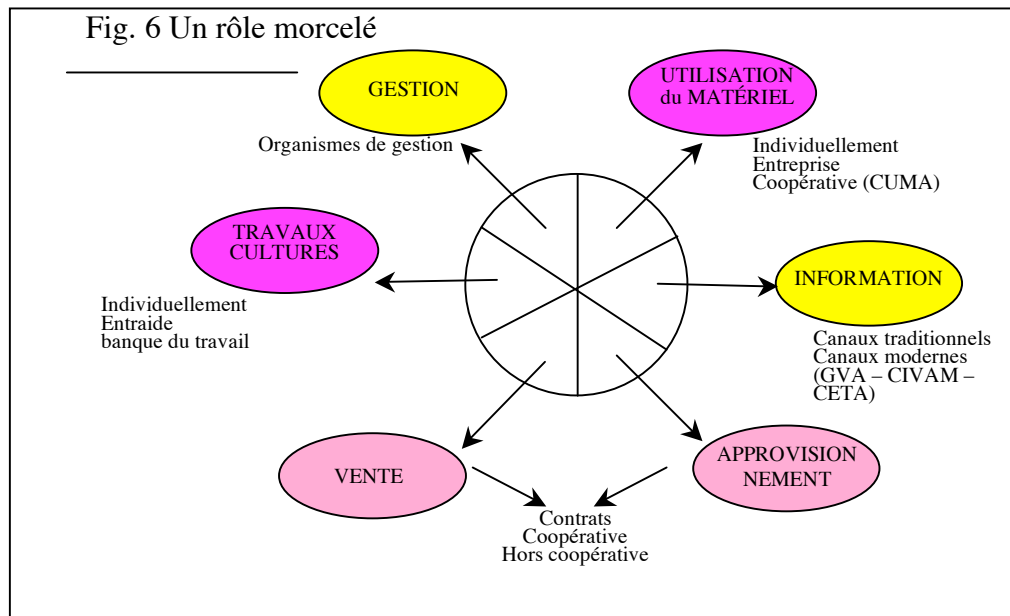
Nous avons restreint jusqu'à présent le champ de nos investigations à la recherche de la signification de la coopération dans de petits groupes. Nous trouverons des effets plus nets de la différenciation dans les grandes coopératives d'approvisionnement et de commercialisation. Nous ne ferons qu'amorcer l'analyse. Nous avons déjà vu que l'agriculteur adhère à cet organisme parce que la complexité du marché le mettait dans l'impossibilité d'agir efficacement en tant que commerçant. Il délègue alors une partie de ses fonctions à une organisation en qui il fait confiance, la coopérative. Lorsque cette coopérative reste à l'échelle humaine, c'est-à-dire lorsque les contacts sont encore possibles entre la direction et la base, lorsque les fonctions d'administration, de gestion peuvent être assumées par les agriculteurs qui continuent à travailler eux-mêmes leurs terres, qui ne rompent avec leur premier rôle, lorsque le contrôle de la gestion peut encore s'exercer, alors la délégation de pouvoir peut être légitimée.

Cependant, la coopérative n'est pas un monde clos ; elle n'est qu'un élément dans un ensemble économique, et en ce qui nous intéresse, dans un système capitaliste. Si l'agriculteur avait à défendre ses intérêts en manœuvrant face au négociant, la coopérative doit, elle aussi manœuvrer pour ouvrir des marchés. Elle n'y parvient qu'en accroissant sa puissance économique, en rationalisant au maximum sa gestion et en accroissant considérablement sa taille en s'intégrant dans les "unions". La coopérative devient ainsi l'affaire de spécialistes hautement qualifiés, informés et formés... et la cassure s'accroît entre les technocrates et les adhérents. Les structures de participation, insuffisamment élaborées, ne permettent plus un véritable contrôle et la délégation de pouvoir débouche le plus souvent sur un abandon de pouvoir. Dans ce cas, l'agriculteur ne ressent pas la coopérative comme son affaire mais comme une entreprise dans laquelle il n'est plus qu'un pion manipulé. Le manipulé n'a alors d'autre ressource que de devenir manipulateur en utilisant la coopérative comme un quelconque lieu de commerce. Il ne se sent plus véritablement coopérateur conscient de ses droits et de ses devoirs, il devient un adhérent par nécessité et bien souvent un simple client. Ainsi donc le projet coopératif est dénaturé. Pour être compétitive et satisfaire ainsi aux exigences de l'économie, la coopérative fait passer au second plan le projet idéologique, humaniste. Les finalités de la coopération sont en fait abandonnées et ici encore le quantitatif est privilégié par rapport au qualitatif.

²³ K. Marx, Œuvres, T.1, Paris, Gallimard, p.607.

C'est cette disjonction du quantitatif et du qualitatif qui paraît être la caractéristique essentielle de cette période de différenciation. Confrontés à une multiplicité de problèmes techniques et économiques, les agriculteurs essaient d'apporter des solutions, inventent toute une gamme de réponses originales tenant compte de la spécificité de la situation. Tout se passe comme si chaque situation était perçue et analysée hors de tout contexte et dans le meilleur des cas comme si le contexte immédiat était seul pris en considération. C'est un des effets caractéristiques de l'état d'urgence : restriction du champ psychologique et par voie de conséquence, limitation de la conduite de détour. Prisonniers de cette urgence, les agriculteurs résolvent leurs conflits au fur et à mesure qu'ils se manifestent, par des réponses ponctuelles. L'absence de perspective temporelle limite les possibilités d'organisation d'un projet correctement structuré. La coopération reste alors segmentaire et les conduites personnelles morcelées.

Nous pourrions schématiser ainsi le morcellement du rôle d'agriculteur, l'appartenance à de multiples groupes et la contradiction apparente de diverses pratiques :



Quelle est la signification de cette parcellarisation des conduites et de la segmentarisation de la coopération ? L'adhésion à la coopérative est la réponse à une situation conflictuelle, réponse par laquelle l'agriculteur satisfait certains besoins

au prix de certaines concessions : le groupe est pour lui ambivalent, à la fois libérateur et aliénant. C'est par crainte de l'aliénation qu'il retarde aussi longtemps que possible son adhésion au groupe et qu'il se refuse à la coopération généralisée qui exigerait l'engagement total de ses forces de travail d'abord, de sa personne ensuite. Il préfère alors participer à plusieurs groupes à l'intérieur desquels il répartit son aliénation. Si l'un de ces groupes ne répond pas à ses attentes la rupture n'entraînera pas de profondes perturbations dans sa vie et il est toujours plus facile et plus économique pour l'équilibre psychologique, de rompre des liens dissociés qu'un faisceau de liens interdépendants.

- 3°- *Phase d'intégration des pratiques.*

Précisons d'abord ce que nous entendons par intégration des pratiques en l'opposant à l'intégration des secteurs d'activités. Au cours de la phase de différenciation, les groupements fortement spécialisés répondant à des besoins spécifiques se comportent, partiellement du moins, comme des systèmes clos n'entretenant pratiquement pas de relations d'interdépendance les uns avec les autres. Ce n'est que pour l'utilisateur qu'ils constituent un "système de systèmes", mais comme les utilisateurs ne se retrouvent pas en totalité dans chacun d'eux l'interstructuration est rendue impossible. Cette indépendance est d'ailleurs la condition première de leur fonctionnement, de la réalisation de leur objectif, de leur propre logique. Ils doivent pour cela occuper des secteurs d'activités strictement définis aux frontières pratiquement imperméables. Le groupe court alors le risque de rechercher en lui-même sa propre finalité, de poursuivre uniquement son développement en oubliant ce pourquoi il avait été créé ; l'instrument n'est plus au service des utilisateurs qui deviennent les serviteurs de l'instrument. Cependant si l'objectif des utilisateurs est d'accroître constamment la rationalité économique pour augmenter le profit, il faut substituer à la logique de chaque groupe une logique qui les englobe tous. En d'autres termes, il devient indispensable d'établir des relations fonctionnelles entre les divers secteurs d'activités en les intégrant dans un organisme doté d'une nouvelle logique qui les dénature complètement. L'exploitation agricole ne peut alors être qu'un élément de cet organisme ou se confondre avec lui. Elle soit se transformer en entreprise industrialisée, fonctionnant sous forme de société fondée sur le travail salarié, caractérisée par une différenciation encore plus poussée des tâches et par une disjonction des fonctions de gestion et de production.

Inversement, l'intégration des pratiques se manifeste comme une tentative d'unification des conduites morcelées. Alors que l'intégration des secteurs d'activités exigeait une centration sur les fonctions et le profit, l'intégration des pratiques se caractérise par une prise en considération de la personne. L'objectif est ici la recherche et la définition d'un nouvel équilibre entre le travail (les fonctions), le profit, et les personnes intervenant dans ce travail. Objectif qui ne peut être atteint qu'par la re-définition d'un ensemble de valeurs fondées sur le développement de la personnalité dans et par le travail. C'est cette recherche d'un

nouvel équilibre économique, psychologique et psychosociologique qui se manifeste actuellement par exemple dans certains G.A.E.C. de type humaniste. Nous n'envisageons pas ici l'étude des communautés qui sont le résultat d'un autre cheminement et qui sont constituées majoritairement sinon presque exclusivement de participants issus de milieux non agricoles.

Une telle intégration des pratiques n'est possible que dans la mesure où les agriculteurs s'interrogent sur ces pratiques et leurs finalités, prennent conscience des contradictions entre pratiques individuelles et pratiques collectives. Trois facteurs nous semblent déterminants pour la réorganisation des conduites : l'élargissement des relations interpersonnelles, la modification des perspectives consécutives à l'adhésion, et enfin, la pratique de certaines formes, même segmentaires, de coopération.

L'agriculteur ne vit pas dans un monde clos, limité à son environnement immédiat. Les contacts qu'il noue par l'intermédiaire des groupes, avec d'autres exploitants – de conditions différentes, spécialisés ou non dans les branches d'activités – élargissent son champ psychologique, le rendent réceptif à des points de vue qu'il ignorait totalement, diversifient sa perception, lui donnent accès à de nouveaux systèmes de référence. Non pas que ces systèmes de référence se substituent ou s'insèrent automatiquement et immédiatement à ceux qu'il utilisait auparavant, mais il en prend connaissance, ce qui contribue à relativiser les siens. Cette plus grande perméabilité à l'information est une des conditions permettant la révision d'un certain nombre de pratiques et de leurs significations, entre autres, celles de la coopération.

L'élargissement social ne permet pas de rendre compte à lui seul de cette révision. C'est essentiellement par la médiation des groupes pratiquant la coopération que s'opère la restructuration des systèmes de référence. Même si l'agriculteur se méfie de l'emprise des groupes, même s'il essaie d'en contrôler et d'en limiter les effets en n'engageant qu'une partie de ses activités, que des secteurs d'un rôle plutôt que le rôle tout entier, il n'en demeure pas moins que l'affiliation va amoindrir sa résistance et provoquer de véritables mutations dans la perception et dans la façon de se situer par rapport à ses nouveaux partenaires. Le groupe en général, la coopérative ici, n'est plus perçue de la même façon dès qu'on est à l'intérieur, dès que l'on acquiert le statut de membre. Il faut justifier l'accession à ce nouveau statut aux yeux de tous et de soi-même, il faut répondre aux attentes d'autrui²⁴, il faut que l'étiquette « membre du groupe » soit en accord avec le contenu, les comportements. Même si l'adhésion n'avait été prévue que "pour voir", comme une mise à l'épreuve, le sentiment d'appartenance à un même "nous" faussera la tentative d'expérimentation qui ne pourra plus être objective.

Les contacts directs dans le travail (lorsqu'il ne s'agit pas exclusivement de banques de travail), la pratique de la coopération dans divers secteurs d'activités, que ce soit dans les champs ou au cours de séances de mise au point de nouvelles techniques, d'analyse de résultats, de confrontations d'expériences, de discussion

²⁴ C'est l'effet "Pygmalion" analysé par R. Rosenthal et L. Jacobson, dans *Pygmalion à l'école*, Paris, Casterman, 1971.

sur le fonctionnement du groupe, viennent renforcer la cohésion, pour peu que les résultats soient encourageants. Ainsi peuvent naître de nouveaux projets pour unifier les activités jusque-là isolées, pour mettre en relation des réponses ponctuelles. C'est ainsi que bien souvent ceux qui adhèrent à une C.U.M.A. avec comme unique objectif l'équipement en matériel débouchent assez rapidement sur la constitution d'ateliers de travail et envisagent plus facilement que les autres la possibilité d'élargir la coopération (11). On constate également que les membres des G.A.E.C. ont pratiqué antérieurement plusieurs formules de travail en groupe.

La coopération n'est plus perçue comme un mal nécessaire, le groupe n'est plus source d'aliénation, mais au contraire, facilitateur, facteur de découverte d'un nouveau style de vie. Il affecte par-delà les comportements les attitudes sous-jacentes.

Pour être comprises et interprétées, pratiques et attitudes doivent être analysées dans leurs relations avec le cadre de vie socio-économique qui les détermine et qu'en retour, elles contribuent à restructurer. Il resterait alors à voir comment s'interstructurent les individus et les institutions.

Les structures coopératives reflètent fidèlement les structures socio-économiques dans lesquelles elles baignent. Dans un système semi-autarcique, les pratiques coopératives restent indifférenciées ; dans un système capitaliste fortement structuré les formes de coopération se précisent jusque dans le détail pour répondre correctement aux exigences spécifiques des situations. Cependant cet isomorphisme ne permet pas de conclure à un déterminisme unilatéral. Si l'ensemble des pratiques constitue des réponses à des situations, ces réponses ont pour fonction la transformation de ces situations vécues comme insatisfaisantes et conflictuelles. Sur la base de ces pratiques souvent contradictoires, s'élabore l'attitude coopérative qui les réorganise, les intègre, leur donne de nouvelles significations et de nouvelles formes. Nous sommes alors en présence d'un processus d'interstructuration des individus et des institutions.

RÉFÉRENCES

- 1) Boisseau, P. *Les Agriculteurs et l'entraide*, Paris, 1968, Livre Clé.
- 2) Chombard de Lauwe, P. H. *Pour une sociologie des aspirations*, Paris, Denoël, 1969.
- 3) Desroches, H. et Zvi Gat, *Opération Mochav*, Paris, Cujas, 1973.
- 4) Fabre, D. et Lacroix, J. *La vie quotidienne des paysans du Languedoc au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1973.
- 5) Faucher, D. *le paysan et la machine*, Paris, Ed. de Minuit, 1954.
- 6) Faucher, D. « Routine et innovation paysanne » in *La Vie rurale vue par un géographe*, Toulouse, Institut de géographie de la faculté des lettres, 1962.
- 7) Ferrasse, J. « les Conflits de l'éducateur d'adultes », in *Pédagogie contemporaine*, sous la direction de J. M. Gabaude, Privat, 1972.
- 8) Jolivet, M. et Mendras, H. *Les Collectivités rurales françaises*, Paris, Armand Colin, 1971
- 9) Lanneau, G. L'adoption du tracteur dans une zone de polyculture, *Revue Française de sociologie*, Juillet-Septembre 1967.
- 10) Lanneau, G. "Agriculteurs et coopération", *Archives internationales de sociologie de la coopération*, Janvier-Juin 1969.
- 11) Lanneau, G. Baubion-Broye, A. Cassagne, J.-M. Société villageoise et coopération agricole, *Archives internationales de sociologie de la coopération*, Juillet-Décembre, 1969, n° 26
- 12) Lanneau, G. "Aspects de la mutation psychosociologique des paysans français", *Sociologia Ruralis*, X, 2, 1970.
- 13) Lewin, K. in Carmichael, *Manuel de psychologie de l'enfant*, Paris, P.U.F., 1952.
- 14) Lewin, K. *Psychologie dynamique*, Paris, P.U.F., 1967.
- 15) Marx, K. *Œuvres*, T.1, Paris, Gallimard.
- 16) Mendras, H. *La fin des paysans*, Paris, S.E.D.E.I.S., 1967
- 17) Mendras, H. et Tavernier, Y. *Terre, paysans et politique*, Paris, S.E.D.E.I.S., 1969.
- 18) Rocheblave-Spenlé, A. M. *La notion de rôle en psychologie sociale*, Paris, P.U.F., 1962
- 19) Rosenthal, R. et Jacobson, L. *Pygmalion à l'école*, Paris, Casterman, 1971.